



GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE N° 6 DE L'UNTERSBERG ET DU HAUT-KOENIGSBOURG

Siège social : Mairie d'Albé (67220)

Inscrite au registre des associations sur volume 17 Folio N° 14

Compte-rendu de la réunion du Comité de Direction

Date : lundi **20 juillet 2026** à 19h

Lieu : 200 Rue Viehweg, 67140 **ITTERSWILLER**

LISTE DE PRESENCE

Fonction	Nom	Prénom	Présent	Absent Excusé
Comité				
Président	TRENDEL	Eric	X	
1er Vice-Président	HOFFBECK	Christian	X	
2e Vice-Président	KOBLOTH	Denis	X	
Trésorier	KEMPF	Patrick	X	
Secrétaire	LUDWIG	Dominique	X	
	BOESPFLUG	Franck	X	
	JUAN	Jean-Pierre	X	
	KOCH	François	X	
	PETER	Pascal	X	

TABLE DES MATIERES

1.	<i>Election du Bureau</i>	2
2.	<i>Formation décennale à la sécurité</i>	2
3.	<i>Mise à disposition de miradors de battue</i>	2
4.	<i>Pierres à sel</i>	3
5.	<i>Réunion petits et grands gibiers</i>	3
6.	<i>Gestion des déchets de la venaison</i>	3
7.	<i>Révision des statuts</i>	4
	Changement du siège social	4
	Modification du quorum	4
	Nombre de réunions du comité	4
8.	<i>Divers</i>	4

1. ELECTION DU BUREAU

Éric TRENDEL, seul candidat au poste de président, est élu à l'unanimité.

Christian HOFFBECK et Denis KOBLOTH se présentent aux postes de vice-président.

Christian HOFFBECK, anciennement 2^e vice-président est élu 1^{er} vice-président à l'unanimité.

Denis KOBLOTH est élu 2^e vice-président à l'unanimité.

Patrick KEMPF, seul candidat au poste de trésorier, est élu à l'unanimité.

Dominique LUDWIG, seule candidate au poste de secrétaire, est élue à l'unanimité.

Le président, Éric TRENDEL, précise qu'il souhaite que le comité fasse corps et constitue un groupe de travail actif et solidaire.

2. FORMATION DÉCENNALE À LA SÉCURITÉ

La 1^{ère} session, organisée dans la salle communale de NOTHALTEN par Denis KOBLOTH, a rencontré un vif succès et a très vite affiché complet.

Nous remercions chaleureusement Denis d'en avoir assuré l'intendance, avec une mention particulière pour le repas gaulois qui a suivi. Marc REIBEL, maire de NOTHALTEN, nous a fait l'honneur de sa présence, accompagné d'une conseillère. Les participants ont pris plaisir à échanger et se sont attardés à l'ombre des arbres jusqu'au beau milieu de l'après-midi.

Une 2^e session devra être organisée fin septembre, début octobre 2026 avant la période des battues.

Denis KOBLOTH précise qu'à cette époque, il est plus disponible et qu'il peut à nouveau l'organiser. Dès que la date sera connue, un courriel sera envoyé à tous les adjudicataires.

C.Q.F.S. :

- Une session est limitée à 35 participants.
- Sa durée est d'environ 2h30, ce qui permet de la prévoir en début de soirée à partir de 18h ou le samedi matin à partir de 9h.
- D'ici le 5 octobre 2030, tous les chasseurs devront avoir validé la formation décennale à la sécurité. Il est fortement déconseillé d'attendre la date limite pour valider cette formation, d'autant qu'elle figure sur la validation annuelle du permis de chasser.

3. MISE À DISPOSITION DE MIRADORS DE BATTUE

La F.D.C 67 a fait l'acquisition d'une très grande quantité de miradors de battue, fabriqués en Pologne, en sapin traité, au prix de 80 €, incluant la visserie.

La F.D.C. 67 souhaite que les G.G.C. centralisent les commandes.

Dans un premier temps, un courriel sera envoyé à tous les adjudicataires pour les informer de cette opportunité et identifier les éventuelles commandes.

Il reste à définir les modalités de mise à disposition.

4. PIERRES À SEL

Denis KOBLOTH souhaite rappeler aux adjudicataires qu'ils peuvent se procurer des pierres à sel : 200 Rue Viehweg, 67140 Itterswiller. Cette information sera ajoutée au mail d'envoi du compte-rendu de l'A.G.E.

5. RÉUNION PETITS ET GRANDS GIBIERS

Éric TENDEL souhaite organiser une réunion début septembre sur la gestion du petit et grand gibier. Il propose de faire intervenir les spécialistes de l'ONF tant sur la gestion des petits et grands cervidés inspirée par l'expérience de la forêt domaniale du Bois d'Arcy que sur l'organisation des traques-affût.

« Ces spécialistes ont bénéficié de multiples formations et il serait dommage de s'en priver. De plus, les statistiques dont ils disposent corroborent leur point de vue. »

Notre mentalité et nos « a priori » sur la chasse du chevreuil peuvent évoluer pour une meilleure gestion du chevreuil plus adaptée à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. »

N.B. : Cette réunion est d'ores et déjà planifiée le 3 septembre en soirée. L'heure et le lieu restent à déterminer.

Éric TRENDDEL souhaite organiser d'autres réunions sur la gestion écologique et sur l'éthologie de certaines espèces de petit et grand gibier.

Denis KOBLOTH propose de commencer par "Le Chamois" un animal encore rare sur nos territoires et de ce fait peu connu.

Ces réunions pourraient être proposées aux adjudicataires du GGC Champ du feu qui fait aussi partie de la Zone à Enjeu Régionale → à valider avec Laurent BONNORD, président du GGC Champ du feu.

6. GESTION DES DÉCHETS DE LA VENAISON

Mots d'ordre : répartir et enfuir.

Le projet de box de collecte des déchets de la venaison avait été envisagé en 2024 par les communes de Breitenbach, Maisongoutte, Ranrupt, Saint-Martin et Steige dans le cadre de l'éco-territoire. Il concernait aussi la cession de viande de gibier sauvage (cerf, chevreuil, sanglier) issue de chasses locales, s'inscrivant dans une démarche de circuit court, écologique et éthique.

Le cahier des charges du projet a été réalisé par un bureau d'étude, grâce à l'aide de la région Grand Est. Ce projet a été interrompu par manque de moyens.

7. RÉVISION DES STATUTS

Denis KOBLOTH et Dominique LUDWIG sont chargés de rédiger les nouveaux statuts et le règlement interne.

CHANGEMENT DU SIÈGE SOCIAL

L'article 2 des statuts actuels précise : « Le siège social pourra être transféré par décision de l'Assemblée Générale »

- Modification à faire → *Le siège social pourra être transféré par décision du comité de direction.* (généralement l'adresse du président).

MODIFICATION DU QUORUM

- Fixer le quorum à 51 % des membres présents ou représentés.

NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ

Le comité de direction se réunit autant que de besoin, avec un minimum de trois réunions par an :

- avant l'assemblée générale ;
- avant les battues ;
- après les battues.

8. DIVERS

Actions à engager :

- o lancer les appels de cotisation ;
 - o modifier les pouvoirs liés au compte bancaire ;
 - o solliciter une subvention auprès de la F.D.C. 67.
- Le coût de location d'un réfrigérateur destiné au contrôle de la trichine s'élève à 90 € par mois.
- À ce jour, l'organisation d'une messe en l'honneur de Saint Hubert ne peut plus être envisagée en 2026.

Fait à Rosenwiller, le 3 août 2026

Éric TRENDEL

Président du G.G.C. 6

Administrateur de la F.D.C. 67

Secrétaire du G.S. 6

Dominique LUDWIG

Secrétaire du G.G.C. 6